



PÔLE ÉTUDES ET VIE SCOLAIRE

**Livret ressource des
élèves et étudiant·e·s**

SOMMAIRE

J'arrive au Conservatoire, quelles sont les démarches à effectuer ?	4
Où sont situés les lieux d'enseignement ?	4
Quelles sont mes obligations ?	5
Quels sont les outils de communication à ma disposition ?	5
Comment déclarer mon absence ou celle de mon enfant ?	6
Qui sont mes interlocuteurs ?	7
Comment réserver une salle pour répéter ?	10
Quelles sont les aides financières au Conservatoire (bourses) ?	10
Je suis en PPES, quels avantages offrent le statut étudiant ?	11
Comment se déroule les examens de fin de cycle ?	11
En fin d'année scolaire, quelles sont les démarches à effectuer pour une réinscription et/ou une inscription à un concours ?	12
Comment louer un instrument ? Comment obtenir le prêt d'un instrument ou le prêt de matériel audiovisuel ?	13
Comment fonctionne la Médiathèque ?	13
Quelles sont les démarches pour obtenir un diplôme ou une attestation de récompense ?	14
Comment obtenir un casier ?	15
J'ai perdu un objet, où m'adresser ?	15
J'ai remarqué un dysfonctionnement matériel ou au niveau des bâtiments, à qui le signaler ?	15

LEXIQUE

CHAM : Classe à Horaires Aménagés
Musique

CHAD : Classe à Horaires Aménagés Danse

BEM : Brevet d'Études Musicales

BEC : Brevet d'Études Chorégraphiques

CEM : Certificat d'Études Musicales

CET : Certificat d'Études Théâtrales

CEC : Certificat d'Études Chorégraphiques

DEM : Diplôme d'Études Musicales

DET : Diplôme d'Études Théâtrales

DEC : Diplôme d'Études Chorégraphiques

CYCLE : **1C1** = 1^{er} cycle 1^{ère} année

2C3 = 2^{ème} cycle 3^{ème} année

3CP2 = 3^{ème} cycle personnalisé 2^{ème} année

HTS : Hors Temps Scolaire

S2TMD : Sciences et Techniques du
Théâtres, de la Musique et de la Danse

PPES : Parcours Préparatoire à
l'Enseignement Supérieur

DRAC : Direction Régionale des Affaires
Culturelles

CROUS : Centre Régional des Œuvres
Universitaires et Scolaires

Bonjour et bienvenue au Conservatoire à rayonnement régional de Lyon !

Ce livret ressource a pour ambition de vous apporter les éléments nécessaires pour votre intégration au CRR dans les meilleures conditions possibles et vous permettre de prendre les bonnes habitudes !

J'arrive au Conservatoire, quelles sont les démarches à effectuer ?

Vous ou votre enfant venez d'être admis au Conservatoire de Lyon. Félicitations !

Voici les étapes à ne pas oublier :

- 1- **Confirmez sous 8 jours votre inscription** au Conservatoire en suivant les démarches indiquées sur le site.
- 2- **Inscrivez-vous aux cours complémentaires**, parfois obligatoires selon le cursus suivi : formation musicale, modules, pratiques d'ensemble, conférences, etc... Le professeur de votre dominante pourra vous orienter. Les différents plannings sont consultables sur notre site. A noter que l'inscription dans les cours complémentaires est automatique pour les élèves CHAM-CHAD.
- 3- **Demander votre carte d'élève ou d'étudiant-e** dès que votre dossier d'inscription est validé. Cette démarche est facultative mais néanmoins obligatoire si vous souhaitez bénéficier des services de la médiathèque et du prêt de salle. *S'il s'agit de votre 1^{ère} inscription au Conservatoire, votre carte vous sera envoyé automatiquement lors de la validation de votre dossier.*
- 4- **Créer votre compte vous permettant l'accès à votre « espace DuoNET »**, les codes d'accès sont envoyés par mail vers les vacances de la Toussaint. Cela permet de déposer les documents demandés (pour l'élève et le foyer) ainsi que votre avis d'imposition (entre le 1^{er} août et le 31 décembre de chaque année).

Quels sont les lieux d'enseignement ?

- **Site de Fourvière** : Lyon 5
- **Les antennes** : ce sont des locaux décentralisés du Conservatoire qui fonctionnent pour la plupart dans des groupes scolaires :
 - Antenne Terreaux, Lyon 1
 - Antenne Presqu'île (CNDanse), Lyon 2
 - Antenne Guillotière, Lyon 3
 - Antenne Croix-Rousse, Lyon 4
 - Antenne St Jean (théâtre), Lyon 5
 - Antenne Brotteaux, Lyon 6
 - Antenne Etats-Unis, Lyon 8
 - Antenne Jet d'eau, Lyon 8
 - Antenne Balmont (musiques actuelles), Lyon 9
 - Antenne Dahlias, Lyon 9

Retrouvez toutes les adresses sur notre site.

Quelles sont mes obligations ?

- Lorsque je m'inscris ou me réinscris au Conservatoire, je me dois de respecter les périodes d'inscription et/ou de réinscription en fournissant un dossier complet (dossier papier pour les nouveaux arrivants ou dématérialisé pour les réinscriptions). En cas de délai dépassé, je devrais régler les frais d'inscription hors délai. De plus, en ne respectant pas les périodes d'inscription et/ou réinscription, je risque sur décision du directeur général, de perdre ma place au Conservatoire de Lyon, place qui sera proposée à de nouveaux arrivants.
- Élève ou étudiant.e au Conservatoire, je prends connaissance des divers règlements (prêt de salle, vie scolaire, règlements des études) qui me guideront tout au long de ma scolarité et que je m'engage à respecter.
- Je m'engage bien entendu à être assidu.e dans toutes les disciplines, qu'elles soient dominantes ou complémentaires et à suivre l'intégralité de mon cursus avec sérieux.

Quels sont les outils de communication à ma disposition ?

- **Le site du Conservatoire** : <https://www.conservatoire-lyon.fr>
Notre site est à consulter régulièrement durant votre année scolaire. Vous y retrouvez toutes les informations liées à votre cursus, les modalités et dates d'inscription, de réinscription, de concours, les divers plannings, les calendriers d'épreuves, les listes de passage aux examens et concours, les morceaux imposés de vos examens et concours, les résultats et toutes les démarches et informations utiles.

- **DuoNET** (logiciel de scolarité du Conservatoire). Vous devez créer votre compte vous permettant d'accéder à « mon Espace DuoNET ».

Vous pourrez accéder aux fonctionnalités suivantes :

- Membres du foyer : visualiser les disciplines, enseignants, jours et horaires de cours, état des absences, livret d'élève par année
 - Comptabilité : facture émise, tarif, règlements effectués
 - Informations fiscales : vérifier le dépôt de votre avis d'imposition
 - Documents : visualiser ou déposer vos documents élèves et foyer, télécharger votre certificat de scolarité.
- **laclasse.com** : Il s'agit d'un outil numérique sécurisé, porté par la Métropole de Lyon permettant aux élèves, parents et enseignants d'accéder à des ressources partagées et des services en ligne (partages de documents pédagogiques, projets collaboratifs etc...). Un mail vous sera adressé courant décembre afin de vous communiquer votre lien de connexion, l'identifiant et le mot de passe du responsable de l'élève, l'identifiant et le mot de passe de l'élève.

A noter : Pour DuoNET et laclasse.com, vos identifiants sont valables tout au long de votre scolarité.

Comment déclarer vos absences ou celles de votre enfant ?

Les absences sont à signaler directement sur le site du CRR : rubrique « Mon compte » (en haut de la page d'accueil), onglet « Démarches » puis « Signaler une absence » ou via votre espace DuoNET, rubrique « Contact ».

Attention ! Après 3 absences non excusées, votre situation ou celle de votre enfant est étudiée en commission de scolarité hebdomadaire et vous recevez une lettre de rappel d'assiduité signée par le Directeur de l'établissement. Si la situation perdure, votre dossier peut être présenté à la commission d'orientation au mois de juin et une fin des études peut être prononcée.

A noter : les étudiant·e·s en PPES bénéficiaires d'une bourse doivent être encore plus vigilants quant à leurs absences non excusées qui sont déclarées au CROUS. Elles peuvent remettre en cause le maintien de leur bourse CROUS.

Qui sont vos interlocuteurs ?

Astuce : pour une meilleure prise en charge de votre demande, identifiez-vous bien à votre interlocuteur lors de votre demande.

- **Les enseignant·e·s :** ils sont joignables directement par mail selon le modèle suivant : prenom.nom@conservatoire-lyon.fr ou prenom-prenom.nom-nom@conservatoire-lyon.fr

- **Les conseiller·ère·s aux études :**
 - **Musique** HTS et S2TMD Instruments : Didier LEBASTARD
didier.lebastard@conservatoire-lyon.fr
 - **Danse** (HTS, CHAD et S2TMD) : Benjamin HOUAL
benjamin.houal@conservatoire-lyon.fr
 - **Théâtre** : Philippe SIRE - philippe.sire@conservatoire-lyon.fr
 - **Formation musicale, culture et création, licences et CHAM Collège :**
Danaé RONCK - danae.ronck@conservatoire-lyon.fr
 - **Cycle découverte, démos, 1^{er} cycle instrumental, CHAM primaire, médiation élèves à besoins éducatifs particuliers** (toutes disciplines) : Corinne LAUGIER - corinne.laugier@conservatoire-lyon.fr
 - **Education artistique/IMS** : Laure-Anne TUILIER
laure-anne.tuilier@conservatoire-lyon.fr

- **La coordinatrice PPES musique :** Anne MORVAN - anne.morvan@conservatoire-lyon.fr

Les enseignant·es, les conseiller·es aux études et la coordinatrice PPES peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

LE PÔLE ÉTUDES ET VIE SCOLAIRE

Responsable : Sophie JOURNET - sophie.journet@conservatoire-lyon.fr

- **L'unité de Vie Scolaire** est composée des bureaux de la vie scolaire, de l'accueil, des antennes ainsi que de la surveillance.
 - **Cycle découverte** : Eric GUILLAUME - cycle.decouverte@conservatoire-lyon.fr , eric.guillaume@conservatoire-lyon.fr
 - **Pratiques d'ensembles, musique de chambre, BEM-CEM** : Eulalie GUILLOT - eulalie.guillot@conservatoire-lyon.fr
 - **Suivi des absences élèves, prêt de salle (sur place)** : Assistants de Vie scolaire - viescolaire@conservatoire-lyon.fr
 - **Département danse (HTS et CHAM)** : Alice LE BARBIER - alice.lebarbier@conservatoire-lyon.fr

Pour les demandes où un interlocuteur privilégié n'a pu être identifié :
viescolaire@conservatoire-lyon.fr

- **L'unité Études** assure la gestion administrative de votre cursus et est à votre disposition pour vous guider. Le cas échéant, elle peut également vous recevoir sur le suivi administratif de votre cursus ou celui de votre enfant.
- **Responsable de l'unité Études** : Valérie GROSJEAN - valerie.grosjean@conservatoire-lyon.fr
 - **Concours HTS et examens de fins de cycle HTS/CHAM/CHAD/S2TMD** : Elisabeth BRETON - elisabeth.breton@conservatoire-lyon.fr
 - **PPES, culture, licence, bourses, attestations (PPES, culture, licence)** Pascale DUBOIS - pascale.dubois@conservatoire-lyon.fr
 - **Recrutements CHAM/CHAD/S2TMD, «laclasse.com», diplômes** : Delphine GERAND - delphine.gerand@conservatoire-lyon.fr
 - **Inscriptions/réinscriptions, « Mon espace DuoNET », suivi FM et modules, attestations (hors PPES-culture et licence)** : Karima MENZER - karima.menzer@conservatoire-lyon.fr

Pour les demandes où un interlocuteur privilégié n'a pu être identifié :
etudes@conservatoire-lyon.fr

LA RÉGIE

Responsable : Alain PENET - alain.penet@conservatoire-lyon.fr

La régie s'occupe de la location/prêts des instruments et matériels audiovisuels, ainsi que des enregistrements.

- **Régie d'orchestre, gestion parc instrumental** : Julie DELACROIX - julie.delacroix@conservatoire-lyon.fr
- **Assistance régie d'orchestre** : Félix DI STASIO - felix.distasio@conservatoire-lyon.fr
- **Régie son-audiovisuel** : en cours de recrutement

LA MÉDIATHEQUE

Responsable : Marie-Pierre THEVOUX-CHABUEL - marie-pierre.thevoux@conservatoire-lyon.fr

La Médiathèque est en charge, entre autres, du prêt des partitions, livres, CD, DVD, abonnements streaming, catalogue en ligne (voir paragraphe ci-après)

- **Discothécaire-bibliothécaire** : Pascal LACOMBE - pascal.lacombe@conservatoire-lyon.fr

LE PÔLE FINANCES

Responsable : Martine LEGRAS - martine.legras@conservatoire-lyon.fr

Le pôle Finances assure la gestion financière de votre cursus ou celui de votre enfant.

- **Régisseur de recettes** : Christine BOSCH - christine.bosc@conservatoire-lyon.fr.
Pour prendre rendez-vous, connectez-vous à l'adresse suivante : <https://calendly.com/rdv-finances/reglement-de-facture>

- Pour toutes autres demandes, vous pouvez envoyer un mail à finances@conservatoire-lyon.fr.

- Pour information, vous trouverez ci-dessous les différents modes de paiement acceptés au Conservatoire :
 - chèques, chèques vacances
 - prélèvement automatique (mensuel)
 - CB, espèces
 - pass culture

Comment réserver une salle pour répéter ?

Toute occupation de salle doit faire l'objet d'une réservation.

- **Qui ?** Les élèves/étudiant·e·s de + de 16 ans, les lycéen·ne·s
- **Où ?** À Fourvière ou à l'antenne Guillotière
- **Comment ?** consulter le règlement des prêts de salles disponible à l'adresse suivante : <https://www.conservatoire-lyon.fr/vie-scolaire/reglements-et-notices/>

A retenir ! Votre carte d'élève/étudiant·e vous sera systématiquement demandée.

Quelles sont les aides financières au Conservatoire (bourses) ?

- **Soutien à la pratique artistique du ministère de la Culture (ex bourse DRAC)** : ce soutien est délivré sous conditions (ressources, âge et nationalité...). La communication s'effectue à partir du mois d'octobre via le site du Conservatoire, envoi de mail d'information et affichage dans les couloirs du conservatoire. Les dossiers sont instruits par l'unité Études du CRR puis transmis à la DRAC après commission au Conservatoire pour avis.
- **Bourse CROUS** : Les élèves/étudiants qui envisagent de s'inscrire au concours PPES ou de poursuivre ce parcours au Conservatoire de Lyon, dès lors qu'ils sont bacheliers, doivent déposer un dossier social étudiant (DSE) sur le site du CROUS entre le 15 mars et le 15 mai de l'année N, même sans réponse de leur acceptation dans l'établissement, pour obtention d'une bourse sur l'année N+1. Attention : la bourse CROUS ne peut être attribuée que pour les 3 premières années du cursus PPES.
- **ASAA Culture** (Aide Spécifique d'Allocation Annuelle) : Les demandes s'adressent aux élèves boursiers en situation d'urgence (exemple : rupture familiale) et sont instruites par le CROUS. Se renseigner en cas de besoin directement au service social du CROUS ; demande à déposer au plus tard au 30 novembre de chaque année.

A noter : le soutien à pratique artistique par le ministère de la Culture et la bourse CROUS ne sont pas cumulables.

Je suis en PPES, quels avantages offrent le statut étudiant ?

Si vous avez intégré le cursus PPES au Conservatoire, **vous bénéficiez du statut étudiant CROUS** (<https://www.conservatoire-lyon.fr/vie-scolaire/reglements-et-notices/>).

Attention : la bourse CROUS ne peut être attribuée que pour les 3 premières années du cursus PPES.

Le statut étudiant vous permet obtenir une carte IZLY (et des avantages/réductions au sein des cinémas, restaurants...) :

- Cette carte vous permet de vous restaurer dans toutes les cafétérias du CROUS et vous sert de badge d'accès au portail de la cafétéria Horizon CROUS, située dans les locaux à l'ECAM. L'entrée se fait au 44 montée Saint-Barthélémy à Lyon et le paiement via l'application IZLY sur votre smartphone.
- Pour obtenir une carte IZLY, les étudiants devront directement télécharger l'application IZLY sur leur smartphone.

Plus d'informations sur le site du Crous (télécharger IZLY sur l'Appstore ou Google Play). En cas de dysfonctionnement de la carte, l'étudiant peut adresser un mail à assistance-izly@crous-lyon.fr.

Comment se déroule les examens de fins de cycle ?

- **Passage de l'examen** : vous n'avez aucune démarche à effectuer.
 - Le passage de l'examen de fin de cycle est obligatoire en 1C4/5 et en 2C4/5 .
 - Le passage de l'UV instrumental du D.E.M. s'effectue à partir la 2^{ème} année du parcours PPES.
 - Les 2CP et 3CP présentent un récital BEM ou CEM à partir de la 2^{ème} année dans le cycle
- **Absence à l'examen** : vous devez en informer la Direction par écrit le plus tôt possible et fournir les justificatifs de l'empêchement. Un éventuel report d'examen pourra vous être accordé en septembre (report l'année suivante pour les UV de DEM).
- Si un enseignant souhaite qu'un élève passe de manière anticipé son examen de fin de cycle, il doit en faire la demande par mail auprès de la Direction et l'élève sera informé par son professeur.

En fin d'année scolaire, quelles sont les démarches à effectuer pour une réinscription et/ou une inscription à un concours ?

- **Réinscription** : chaque année durant l'été, vous devrez effectuer votre réinscription en ligne via votre espace « DuoNET ». Vous serez destinataire d'un mail pour vous indiquer la marche à suivre et vous retrouverez également toutes les informations utiles sur notre site.

Respectez la période de réinscription !

- **Inscription à un concours** : durant votre scolarité, vous pouvez être amené à vous inscrire à un concours d'entrée au Conservatoire en parallèle de votre cursus. Attention, la réinscription et l'inscription à un concours sont deux formalités distinctes et il n'y a pas de lien entre les deux.
 - La réinscription s'effectue via l'espace DuoNET
 - L'inscription au concours s'effectue via le site du CRR

Important : lors de la réussite à un concours d'entrée, n'oubliez pas d'effectuer les démarches de confirmation d'inscription dans ce nouveau cursus (après avoir consulté les résultats sur le site).

Comment louer un instrument ? Comment obtenir le prêt d'un instrument ou le prêt de matériel audiovisuel ?

➤ Prêt ou location d'un instrument :

- Adressez un mail à Julie DELACROIX, service Régie, julie.delacroix@conservatoire-lyon.fr au moins 48 heures à l'avance, hors période de vacances scolaires.
- Un contrat de prêt est établi entre le CRR et l'élève majeur (ou les parents si l'élève est mineur).
- Ce contrat est à retourner à Julie DELACROIX avant la remise de l'instrument.
- Pour la location, le paiement est à adresser à Julie DELACROIX :
 - par chèque et pour la totalité de la location (à l'ordre du Régisseur de recettes du Conservatoire de Lyon).
 - par prélèvement automatique : autorisation de prélèvement à télécharger sur la page tarif du CRR, puis à compléter accompagné d'un RIB. Au préalable, merci de vérifier que ces documents ne sont pas d'ores déjà déposés sur votre espace DuoNET et dans ce cas le préciser. Inutile de le faire 2 fois.
 - Le traitement de ce paiement est effectué par le service **Finances**.

➤ Autres prêts spécifiques : votre demande est à effectuer par mail auprès de Julie DELACROIX au moins 48 heures à l'avance en expliquant la situation. La demande sera étudiée et une réponse vous sera adressée.

➤ Prêt de matériel audiovisuel : adressez un mail au service Régie au moins 48 heures à l'avance, hors période de vacances scolaires.

Comment fonctionne la Médiathèque ?

Ouverte à tous les publics, la Médiathèque fournit les ressources nécessaires aux différents projets pédagogiques et artistiques du Conservatoire. Elle met à disposition des élèves et professeurs des collections riches et diversifiées. Plus de **74000 documents** sont accessibles au prêt ou en consultation : partitions, livres, CD, DVD, abonnements streaming.

Le catalogue en ligne vous permettra de faire vos recherches et vous fournira de nombreuses informations.

- ### ➤ **Inscriptions** : vous devez vous présenter à la Médiathèque aux heures d'ouverture avec votre carte d'élève du Conservatoire. Il vous sera délivré une carte de lecteur personnelle à présenter à chaque prêt ou retour de document ainsi que des identifiants pour accéder aux abonnements streaming.

Pour emprunter des documents vous devez être inscrit(e) à la Médiathèque.

- **Ouverture du lundi au vendredi 13h-18h**, fermeture pendant les vacances scolaires.
- Prêt de 10 documents pour 3 semaines.
- Pénalités de retard : **0,30 euros par jour de retard et par document**.
- Permanences dans les antennes du Conservatoire le mercredi.

Retrouvez toutes les informations via le lien en bas de la page d'accueil de notre site ou directement à l'adresse suivante : <http://www.conservatoirelyon.fr/Default/mediatheque-accueil.aspx>

- ↗ Catalogue en ligne de la Médiathèque du Conservatoire
- ↗ Abonnements streaming et les Playlists
- ↗ Plaquette de présentation de la Médiathèque
- ↗ La Médiathèque se déplace dans les antennes

Quelles sont les démarches pour obtenir un diplôme ou une attestation de récompense ?

Les demandes de diplômes/attestations de récompenses doivent obligatoirement être effectuées via le site internet du Conservatoire via la rubrique « Mon compte » (en haut de la page d'accueil), onglet « Démarches » puis « Demande de diplômes ou d'attestation de récompense » ou directement à l'adresse suivante :
<http://www.conservatoirelyon.fr/default/scolarite-form-demande-diplomes.aspx>

Comment puis-je obtenir un casier ?

- **Pour le département danse** : des casiers sont à votre disposition. Le CRR décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires.
 - Pour les élèves CHAD et S2TMD : un casier annuel vous est attribué. Un cadenas personnel est demandé en début d'année.
 - Pour les élèves HTS : le casier doit être libéré après chaque cours. Prévoir de venir avec son cadenas toute l'année.
- **Pour le département musique** : 2 tailles de casiers sont à votre disposition. La réservation est obligatoire auprès du bureau de la Vie Scolaire.

J'ai perdu un objet, où m'adresser ?

Le service des objets trouvés se situe au bureau de la Vie Scolaire.

J'ai remarqué un dysfonctionnement matériel ou au niveau des bâtiments, à qui le signaler ?

- Le dysfonctionnement n'a pas de caractère urgent (ampoule grillée, problème de chauffage, fenêtre coincée, pupitre cassé...) : merci de le signaler dans l'espace dédié sur le site du Conservatoire via la rubrique « Mon compte » (en haut de la page d'accueil), onglet Démarches puis « Signaler un dysfonctionnement matériel ou bâtiment ».
- Le dysfonctionnement a un caractère d'urgence et demande une intervention immédiate (inondations, danger potentiel, etc.) : merci de le signaler à l'accueil.

Et retrouvez dans la rubrique « Vie scolaire » de notre site :

- ✓ Le règlement vie scolaire
- ✓ Les différents règlements des études
- ✓ Les emplois du temps/planning
- ✓ Les Mémos des DEM/DEC/DET ...